

**REPUBLIQUE FRANCAISE  
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA VILLE DE SAINT-JEAN DE BRAYE**

- 20230630CM063 -

L'an deux mille vingt trois, le trente juin, à 18h00, le conseil municipal, convoqué le 23 juin 2023, s'est légalement réuni, en mairie, en séance publique, sous la présidence de Madame Vanessa SLIMANI, Maire.

Tous les membres en exercice étaient présents sauf :

Excusés :

Monsieur FRADIN a donné pouvoir à Madame JALLET  
Madame ROUSSILLAT a donné pouvoir à Madame BURY-DAGOT  
Monsieur LUCIUS a donné pouvoir à Monsieur LAVIALLE  
Madame LEMAY a donné pouvoir à Monsieur BAZOUNGOULA  
Monsieur de LA ROCHEFOUCAULD a donné pouvoir à Monsieur LALANDE  
Monsieur RENELIER a donné pouvoir à Monsieur OUARAB

Absents :

Madame ACQUART, Monsieur ROBIN, Madame BOURET, Madame TAFFOUREAU

***En vertu de l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales est désigné en tant que secrétaire de séance : Monsieur Romain MERCIER***

Nombre de conseillers en exercice : 35      Transmis en Préfecture le 10/07/2023  
Nombre de conseillers votants : 31      Publication le 13/07/2023

---

**20230630CM063 - Création d'une autorisation de programme et crédit de paiement (AP/CP) pour l'opération d'aménagement du secteur du Petit Bois**

Afin de permettre l'aménagement du secteur du Petit Bois à Saint-Jean de braye, qui se déroulera sur 4 exercices budgétaires, il convient d'ouvrir une opération de programme dont le montant global prévisionnel s'élève à 6 290 650 €TTC

Ceci étant exposé,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2311-3 autorisant l'ouverture des AP/CP (Autorisations de Programme et Crédits de Paiement) et l'article R 2311-9 ,

Considérant le caractère pluriannuel de l'opération de travaux,

Après avis favorable de la commission compétente,

*Par 28 voix pour,*

*3 abstention(s) :*      Monsieur RENELIER, Monsieur JAVOY, Monsieur OUARAB

*Le conseil municipal décide :*

*- d'approuver l'opération d'aménagement du secteur du Petit Bois*

*- de créer l'AP/CP (Autorisation de Programme et Crédit de Paiement) relative à l'aménagement du secteur du Petit Bois, comme suit :*

N° AP	Libellé	Montant	CP 2023	CP 2024	CP 2025	CP 2026
480001	Aménagement Petit Bois	6 290 650 € TTC	256 150 €	2 879 000 €	2 275 000 €	880 500 €

Pour extrait conforme  
Fait à Saint-Jean de Braye, le 4 juillet 2023  
Pour le Maire - Conseillère départementale du  
Loiret et par délégation,  
L'adjointe déléguée à la communication et aux  
affaires générales



*Colette*  
Colette MARTIN-CHABBERT